

MUNICIPALITÉ DE GRENVILLE-SUR-LA-ROUGE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue à l'hôtel de ville de Grenville-sur-la-Rouge, mardi le 14 avril 2015, à 19h00.

Présents :	Le maire	John Saywell
	Les conseillers :	Michel Perreault Claude Cadieux Daniel Gauthier Robert D'Auzac
	La conseillère :	Louise Gorman Sébastien Gros
	Le directeur général :	Jean-François Bertrand
	La directrice des finances	Rebecca Ménard

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 19h02 par Daniel Gauthier.

2015-04-63 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

2015-04-64 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2015

Il est proposé par Louise Gorman et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du 10 mars 2015, 19h00, soit approuvé tel que déposé.

Adopté à l'unanimité

RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORTS DES COMITÉS

Les rapports du comité des finances, du comité de l'urbanisme, du comité de développement communautaire, du comité des travaux publics et de la sécurité des incendies sont déposés.

FINANCES ET ADMINISTRATION

2015-04-065 Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur

Le conseil municipal prend acte du dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur pour la période se terminant le 31 décembre 2014.

2015-04-066 Résolution – Approbation des comptes à payer au 31 mars 2015

Il est proposé par Louise Gorman que les comptes énumérés sur la liste suggérée des comptes à approuver totalisant 267 849,60 \$ soient approuvés et que leur paiement soit autorisé après vérification finale par la direction générale, le comité de finances et le maire.

Le directeur général atteste qu'il y a des crédits budgétaires pour assumer ladite décision.

Adopté à l'unanimité

2015-04-067 Résolution - Utilisation de la compensation 2014 du MTQ en vertu du PAERRL

ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 405 892 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

ATTENDU QUE cette compensation distribuée à la Municipalité vise l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisés par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU QU'un auditeur externe présentera dans les délais signifiés (avant la fin juin 2015) pour le dépôt de la reddition des comptes à l'annexe B dûment complétée.

Pour ces motifs, il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que le conseil municipal informe le ministère des Transports du projet de l'utilisation de la compensation conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adopté à l'unanimité

2015-04-068 Résolution – Cessation du lien d'emploi d'un employé

CONSIDÉRANT les explications du directeur général ;

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu d'entériner la décision directeur général de mettre fin au lien d'emploi d'un employé au service des incendies qui ne possède plus les qualifications requises pour exercer sa fonction.

Adopté à l'unanimité

2015-04-069 Résolution – Expropriation d'un terrain pour permettre la réfection d'une section du chemin Kilmar

CONSIDÉRANT la décision du conseil municipal de procéder à des travaux correctifs sur certaines sections du chemin Kilmar afin notamment, d'en rendre la circulation plus sécuritaire ;

CONSIDÉRANT la nécessité pour la Municipalité d'acquérir rapidement une partie du lot numéro 14A-1 du rang 8, canton de Grenville, afin de permettre la réalisation des travaux prévus ;

CONSIDÉRANT le rapport d'évaluation de la valeur marchande réalisée par le bureau Évaluations Serge Lavoie Inc. daté du 2015 ;

CONSIDÉRANT la difficulté d'en arriver à une entente équitable quant à la cession à la Municipalité d'une partie du lot numéro 14A-1 du rang 8, canton de Grenville, afin de permettre la réalisation des travaux prévus ;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu d'autoriser l'acquisition, de gré à gré ou par voie d'expropriation, d'une partie du lot numéro 14A-1 du rang 8, canton de Grenville, appartenant à Monsieur Paskell afin de réaliser les travaux correctifs prévus pour rendre plus sécuritaire la circulation sur cette section du chemin Kilmar et autorise l'octroi à l'étude Prévost Fortin Daoust Avocats, d'un mandat aux fins de prendre toutes les mesures nécessaires afin de réaliser l'expropriation de la partie de lot concernée.

Adopté à l'unanimité

Adopté à l'unanimité

2015-04-070 Résolution – Renouvellement du contrat d'entretien ménager pour certains bâtiments municipaux

CONSIDÉRANT le contrat d'entretien ménager intervenu le pour l'entretien ménager des certains bâtiments municipaux ;

CONSIDÉRANT le local occupé par la bibliothèque de Calumet doit être ajouté à la liste des espaces requérant un entretien ménager régulier ;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu d'autoriser le directeur général à signer un nouveau contrat avec M. Jean-Guy Demers pour l'entretien ménager de certains bâtiments de la Municipalité, pour un montant de 1 650,00 \$ par mois.

Adopté à l'unanimité

2015-04-071 Avis de correction

CONSIDÉRANT les exigences du ministère de la Sécurité publique ;

CONSIDÉRANT la demande de modification adressée par la MRC d'Argenteuil aux fins de permettre à la chargée de projets en sécurité publique de réaliser son mandat ;

Le conseil municipal prend acte d'un avis de correction à la suite d'une modification apportée au libellé de la résolution numéro 2015-03-051 adoptée lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 10 mars 2015, aux fins de répondre aux exigences du ministère de la Sécurité publique.

Ainsi, sans en modifier la portée, la résolution doit dorénavant se lire comme suit :

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu d'autoriser la chargée de projet en sécurité publique de la MRC d'Argenteuil à accéder aux déclarations incendie du ministère de la Sécurité publique produites par le Service de la sécurité incendie de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge et de demander à la chargée de projets en sécurité publique de la MRC de retransférer à la municipalité l'ensemble des données relatives à la municipalité une fois celles-ci analysées et compilées.

2015-04-072 Résolution – Réaménagement du budget d'investissement 2015

CONSIDÉRANT que le programme Pacte rural du MAMOT a été annulé au-delà de l'année 2015 en raison des mesures d'austérité;

CONSIDÉRANT que la contribution octroyée par la MRC d'Argenteuil, à Grenville-sur-la-Rouge, pour l'année 2015 se chiffre en conséquence à 24 007,41 \$;

CONSIDÉRANT que ce montant est insuffisant pour couvrir l'ensemble des projets prévus au budget d'investissement 2015;

Il est proposé par Robert D'Auzac et résolu, en considération de l'enveloppe budgétaire octroyée pour l'année financière 2014-2015 dans le cadre du Pacte rural, de procéder au réaménagement suivant de son budget d'investissement 2015 :

- a. Report du projet d'embellissement du secteur Calumet;
- b. Report du projet d'un plan d'implantation de parc industriel;
- c. Retrait du financement du projet d'aménagement de sentiers par le Pacte rural;
- d. Inscription d'un projet d'aménagement de sentiers pour 2015 à être financé à la hauteur d'un maximum de 15 000 \$ par le surplus affecté (Socom).

Adopté à l'unanimité

2015-04-073 Résolution – Demande d'aide financière pour le déploiement de sentiers équestres

CONSIDÉRANT que le Club équestre d'Argenteuil est un organisme à but non lucratif, légalement constitué en 2013, ayant pour missions de déployer un réseau régional de sentiers équestres sur le territoire de la MRC d'Argenteuil et notamment sur le territoire de Grenville-sur-la-Rouge;

CONSIDÉRANT qu'une demande d'aide financière déposée par le Club Équestre d'Argenteuil auprès de la Coalition nationale des sentiers (CNS) a récemment été acceptée à la hauteur de 45 000 \$ et que pour compléter son montage financier, le Club Équestre d'Argenteuil a sollicité l'aide financière de la MRC d'Argenteuil et des quatre (4) municipalités touchées par ce projet;

CONSIDÉRANT l'aide financière de 20 000 \$ octroyée par la MRC d'Argenteuil;

CONSIDÉRANT la demande contribution que la MRC d'Argenteuil a adressé aux municipalités concernées aux fins de garantir le montage financier et d'assurer la pérennité du projet sur son territoire;

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu d'accorde au Club Équestre d'Argenteuil, une aide financière maximum de 15 000 \$, sujette au respect des conditions suivantes;

- a. La totalité du montant octroyé par la municipalité ainsi que le montant équivalent provenant de la Coalition nationale des sentiers, en vertu du montage financier, doivent être affectés spécifiquement à l'implantation et à la réhabilitation du sentier régional sur le territoire de Grenville-sur-la-Rouge;
- b. Le Club Équestre d'Argenteuil doit se concerter avec les organisations de véhicules récréatifs hors-route afin d'assurer des règles d'harmonisation du caractère multifonctionnel du sentier;
- c. Le tracé du sentier multifonctionnel, comme le tracé de tout autre route, chemin ou sentier d'accès public, doit obtenir l'approbation préalable de la municipalité;
- d. Tous les travaux d'aménagement envisagés doivent préalablement obtenir les permis et certificats d'autorisation applicables, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité

2015-04-074 Avis de motion – Règlement d'emprunt

Le conseiller Robert D'Auzac donne avis de motion de la présentation lors d'une séance du conseil, d'un projet de règlement décrétant un emprunt pour l'exécution de travaux correctifs du tracé de deux tronçons du chemin Kilmar.

TRAVAUX PUBLICS ET SÉCURITÉ INCENDIE

2015-04-075 Résolution – Permission adressée au ministère des Transports du Québec pour l'exécution de certains travaux routiers

ATTENDU QUE la Municipalité doit exécuter des travaux dans l'emprise des routes entretenues par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité doit obtenir une permission de voirie du ministère des Transports pour intervenir sur les routes entretenues par le Ministère;

ATTENDU QUE la Municipalité est responsable des travaux dont elle est maître d'œuvre;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à respecter les clauses des permissions de voirie émises par le ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Municipalité s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original.

Il est proposé par Claude Cadieux et résolu que la municipalité demande au ministère des Transports de lui accorder les permissions de voirie au cours de l'année 2015 et qu'elle autorise Marc Montpetit, directeur des travaux publics, à signer les permissions de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état des éléments de l'emprise n'excèdent pas 10 000 \$; puisque la municipalité s'engage à respecter les clauses de la permission de voirie. De plus, la Municipalité s'engage à demander, chaque fois qu'il le sera nécessaire, la permission requise.

Adopté à l'unanimité

2015-04-076 Résolution – Autorisation pour la vente de matériel roulant excédentaire

CONSIDÉRANT la désuétude de certains équipements dont la valeur se limite aux pièces récupérables ;

CONSIDÉRANT que ce matériel roulant est excédentaire à la suite de son remplacement par du matériel neuf et plus performant ;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu d'autoriser le service des Travaux publics à mettre en vente du matériel roulant désuet et excédentaire.

Adopté à l'unanimité

2015-04-77 – Dépôt du rapport de mise à jour des classements de la protection incendie pour fins d'assurance de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Le conseil municipal prend acte du dépôt de la mise à jour des classements de la protection incendie pour fins d'assurance de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

2015-04-078 Dépôt de la mise à jour des mesures d'urgence de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge

Le conseil municipal prend acte du dépôt de la mise à jour du plan des mesures d'urgence de la municipalité de Grenville-sur-la-Rouge.

URBANISME ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2015-04-079 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement RU-902-2014 intitulé Règlement de zonage

Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement RU-902-2014 intitulé règlement de zonage.

2015-04-080 Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement RU-903-2014 intitulé Règlement de lotissement

Le conseil municipal prend acte du dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement RU-903-2014 intitulé règlement de lotissement.

2015-04-081 Avis de correction

Le conseil municipal prend acte d'un avis de correction apporté au règlement numéro RU-902-2014 concernant le zonage, visant à retirer le groupe R (récréatif) qui aurait dû être enlevé de la zone ET-01 lors d'une correction antérieure à la consultation publique.

2015-04-082 Avis de Motion

Le conseiller Michel Perreault donne avis de motion aux fins d'adopter un règlement décrétant la prise en charge par la municipalité de la vidange des fosses septiques des résidences isolées sur son territoire.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMUNAUTAIRE

2015-04-83 Résolution – Activité de levée de fonds le 16 mai 2015

CONSIDÉRANT que cette activité d'autofinancement vise à soutenir le développement d'activités spécifiques pour les personnes âgées de 50 ans et plus;

CONSIDÉRANT qu'en vertu de la réglementation en vigueur, l'organisation d'une telle vente de garage requiert l'approbation du conseil municipal;

Il est proposé par Daniel Gauthier et résolu d'autoriser à la tenue d'une vente de garage, le 16 mai 2015, sur les terrains du Centre Paul-Bougie; les profits réalisés étant versés au Café de l'Amitié et dévolus à l'organisation d'activités pour les 50 ans et plus.

Adopté à l'unanimité

SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET SERVICES SOCIAUX

LOISIRS ET CULTURE

AFFAIRES NOUVELLES

2015-04-84 Résolution – Octroi d'une aide financière au Club Optimiste Grenville et agglomérations inc. pour la tenue d'une activité Fête de la pêche

Il est proposé par Sébastien Gros et résolu d'octroyer une aide financière de 100 \$ au Club Optimiste Grenville et agglomérations inc. pour l'organisation et la tenue de la Fête de la pêche le 6 juin 2015.

La conseillère Louise Gorman déclare y avoir des intérêts et, par conséquent, s'abstient de prendre part à la décision.

Adopté à l'unanimité

CERTIFICAT DE CRÉDIT

Le directeur général certifie que la municipalité dispose des crédits budgétaires nécessaires pour les dépenses décrétées lors de cette séance ordinaire.

PÉRIODE DE QUESTIONS

2015-04-85 Levée de la séance

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Robert D'Auzac et résolu que la présente séance soit levée à 21h09.

Adopté à l'unanimité

John Saywell
Maire

Jean-François Bertrand
Directeur général et trésorier